

AVIS DE COURSE

Moça Regata 2021

Comité Départemental de Voile du Finistère
4 et 5 septembre 2021
Port du Moulin-Blanc Brest
Grade : 5A

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones (*disponibles sur demande*)
- 1.3 - les règlements fédéraux
- 1.4 - Le règlement WLS Trophy 2021
- 1.5 En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.
- 1.6 Les règles de classe J80 ne s'appliquent pas

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles sur le site du CDV29 <http://www.cdv29.com/moca-regata/>
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le site du CDV 29 <http://www.cdv29.com/moca-regata/>

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'inscription à la régata est limitée aux **16** premiers équipages féminins inscrits. Les équipages sont composés de 3 à 6 équipières (5 maximum à bord en même temps) Seuls les bateaux et les voiles fournis par l'organisation auront le droit de courir. Suivant la disponibilité des bateaux, une liste d'attente pourra être établie.
- 4.2 Les équipages admissibles doivent s'inscrire en ligne grâce au lien suivant <http://www.cdv29.com/moca-regata/> jusqu'au 28 août 17 h.
- 4.2.1 a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).
- c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.3 Accès au site de la compétition et participation :

4.3.1 Un "pass sanitaire" valide devra être présenté à l'arrivée sur le site de la compétition par les concurrents âgés de 18 ans et plus à la date de début des confirmations des inscriptions :

Ce "pass sanitaire" se présente sous les formes suivantes :

- L'attestation d'un schéma vaccinal complet (plus 7 jours après la dernière injection) – Certificat COVID EUROPE ou équivalent.

Ou

- Le résultat d'un test antigénique de moins de 72 heures, négatif,

Ou

- Le résultat d'un test RT-PCR de moins de 48 heures, négatif,

Ou

- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

4.3.2 Seuls les concurrents ayant satisfait à l'obligation de présentation d'un "pass sanitaire" recevront un laissez-passer individuel à conserver et à présenter pour participer à la compétition.

Pour plus d'informations sur le "pass sanitaire" consulter: <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Montant par équipage
J80	Avec sponsor 400€ Sans sponsor 200€

La mise à disposition de J80 est incluse dans le prix de l'inscription. Un chèque de caution de 1500€ sera demandé à chaque équipage.

6 PROGRAMME

6.1 Confirmation des inscriptions **le samedi 4 septembre de 9 h 30 à 10 h 30**, salle Cormorandière Maison du Nautisme.

Briefing, tirage au sort et mise à disposition des bateaux

Samedi 4 septembre à 10 h 30

Dimanche 5 septembre à 9 h

6.2 Jours de course :

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Classe
04/09/21	11 h 30	J80
05/09/21	10 h	J80

6.3 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16 h

7 LES PARCOURS

Les parcours seront de type construit

La zone de course sera devant le port du Moulin-Blanc, entre le banc du Corbeau et le pont de l'Iroise (Schéma sur les IC)

8 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour. Un jugement sur l'eau dont les modalités seront précisées dans les IC pourra être mis en place.

9 CLASSEMENT

9.1 1 courses validée est nécessaire pour valider la compétition.

9.2 Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses.

9.3 Le premier jours, les concurrentes seront réparties en groupe par tirage au sort puis pour les phase finales en groupe or et argent

10 PLACE AU PORT

Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée.

11 PROTECTION DES DONNÉES

11.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

11.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

12 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

13 PRIX

Les prix seront distribués comme suit : Premier, deuxième et troisième équipages.

14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Remise des prix le 5 septembre à partir de 17 h

Pour plus d'informations veuillez contacter : contact@cdv29.com – 06 41 80 14 57